

Feuillet d'informations de Louvigné-de-Bais

Agenda

Samedi 3 - 19h30

Tournoi séniors futsal du SLFC
Salle de sport

Jeudi 8

Galette des rois
Club Amitiés et Loisirs
Salle Intermède

Vendredi 9 - 19h00

Vœux de la municipalité
Salle Intermède

Mardi 13 - 19h00

Conseil Municipal
Salle Intermède

Vendredi 16

Repas associatif du SLFC
Salle Club

Vendredi 23 - 15h30 à 18h30

Séance de dédicaces de A. Morin
Bibliothèque

Mercredi 28 - 12h00

Repas mensuel des séniors
Restaurant scolaire
Date limite de réservation le 19/01

Mercredi 28

Galette des rois de l'UNC Anciens combattants
Salle Club

Jeudi 29 - 9h45-10h30 ou 10h45-11h30

Bibliothèque
CROQ'HISTOIRES
Rencontre autour des livres

Samedi 31

Repas associatif de l'amicale des sapeurs pompiers
Salle Club

À venir

1^{er} février

Loto de l'Envol
Salle Intermède

13 février

Boum des enfants par le CME
Salle Intermède

Messes à Louvigné-de-Bais

Dimanche 4 janvier à 10h30

Dimanche 18 janvier à 10h30

MEILLEURS VŒUX

2026

Vœux de la municipalité



M. Thierry PIGEON, Maire de Louvigné-de-Bais,
accompagné de l'équipe municipale
vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année
et vous convie
à la cérémonie qui aura lieu
le **vendredi 9 janvier à 19h**
à la salle Intermède.

Exposition à la bibliothèque



Images du mois dernier



**Descente du père Noël
de l'église**



Animations de fin d'année, les 6 et 7 décembre



Repas de Noël à la cantine, le 19 décembre

Infos diverses

Bulletin municipal n°84

Le prochain bulletin municipal sera distribué le 9 janvier prochain. Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune : <https://www.louvignedebais.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/> Si vous ne souhaitez pas recevoir le format papier, nous vous invitons à mettre cet autocollant sur votre boîte aux lettres. Pour cela, il suffit de venir s'inscrire en mairie et nous vous remettrons l'autocollant ci-dessous.



Identification des adresses

Afin de faciliter la distribution du bulletin municipal et du courrier, plusieurs règles sont à respecter concernant votre boîte aux lettres :

- elle doit être visible pour le facteur ou le livreur et donc ne pas être dissimulée par un grillage, la signalisation, de la végétation ou un obstacle ;
- la boîte doit être en dehors de votre propriété et directement accessible. Par exemple, elle ne doit pas être derrière une clôture ou un grillage qui gêne le dépôt du courrier ou des colis ;
- la porte de la boîte aux lettres doit pouvoir être ouverte complètement sans rencontrer d'obstacle. S'il s'agit d'une boîte à 2 portes, vérifiez également que la porte arrière puisse s'ouvrir sans problème pour récupérer le courrier. Elle doit mesurer au minimum 26 cm x 26 cm x 34 cm, et doit pouvoir être ouverte avec un passe PTT compatible avec votre serrure ;
- elle doit se trouver entre 1 et 1,5m du sol.

Vous pouvez également consulter la base adresse nationale (BAN) <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>. Si vous constatez un écart par rapport à l'adresse que vous utilisez communément, merci d'en informer la mairie (par e-mail urbanisme@louvignedebais.fr ou visite à l'accueil).

Réseau de transports MOVA

À compter du 1^{er} janvier 2026, 2 arrêts supplémentaires seront mis en place sur la ligne 11 qui passe par Louvigné-de-Bais : un second arrêt sur la commune au Bois Nouveau, qui desservira la zone d'activités de la Chardronnais et un arrêt à la zone d'Activités Montigné à Torcé.

De ce fait, les horaires sont modifiés car la ligne comporte désormais 10 arrêts. Cette ligne vous permet de profiter de 10 allers-retours par jour en semaine, et 3 allers-retours le samedi, le tout en correspondance avec les TER. Vous pouvez retrouver les horaires en vigueur sur l'arrêt de bus, sur le site internet de [MOVA](#) ou en papier à l'accueil de la mairie.



Composteurs proposés par le SMICTOM



Bistrot mémoire

Le bistrot mémoire se poursuit en 2026 avec des rendez-vous tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois de 14h30 à 16h30 au café bulle, 2 rue Clairefontaine à Vitré.

Évènements sportifs



VOLLEY (RÉGIONALES)

Samedi 24 janvier à 20h00
Louvigné-de-Bais Volley-Ball - Lannion

Samedi 31 janvier à 18h30
Louvigné-de-Bais Volley-Ball - Pléchâtel

Dates de collecte



Mardi 13 janvier
Mardi 27 janvier

Le nouveau calendrier de collecte 2026 est disponible sur le site internet du SMICTOM, sur Panneaupocket ou à l'accueil de la mairie.

Fermeture déchèteries

Jeudi 1^{er} janvier

Contacts

Mairie : 02 99 49 00 20
6 place de la Mairie
lundi : 8h30-12h00 et 14h30-17h30
du mardi au vendredi : 8h30-12h00
samedi (2^{ème} et 4^{ème} du mois) : 9h00 - 11h00
mairie@louvignedebais.fr

Mairie de Louvigné-de-Bais

Panneau pocket : Louvigné-de-Bais

Accueil de loisirs : 02 30 05 09 30
16A rue Anne de Bretagne
mercredis et vacances scolaires (7h30-18h30)
enfance-jeunesse@louvignedebais.fr

Agence postale : 02 99 49 00 79
5 place de la Mairie
lundi : 15h15-18h45
du mardi au vendredi : 9h30-13h00
samedi (2^{ème} et 4^{ème} du mois) : 9h30 - 12h00
ap.louvigne-de-bais@laposte.fr

Bibliothèque : 02 30 09 09 25
35A rue Mme de Sévigné
mercredi : 14h30-17h30
vendredi : 15h30-18h30
samedi : 10h00-13h00
bibliotheque@louvignedebais.fr

Publication-Rédaction :
Commission communication
Maquette et impression :
Mairie de Louvigné-de-Bais
Janvier 2026